

Cette étude porte sur l'opinion des jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans sur l'ensemble des questions relatives à la protection sociale en 2002, à partir de l'enquête barométrique réalisée annuellement par la Drees. Même si l'opinion des jeunes adultes est globalement assez proche de celle de leurs aînés, les moins de 25 ans déclarent davantage souhaiter voir changer la société française, et ont surtout plus confiance dans la dynamique européenne en matière de protection sociale. Concernant la solidarité, ils privilégient davantage que les adultes le rôle de la sphère privée, famille et associations, par rapport à celui des pouvoirs publics, et sont plus que leurs aînés sensibles à la question des inégalités liées à l'origine ethnique. Plus optimistes que la moyenne sur l'évolution de la situation des personnes âgées, ils sont par contre plus nombreux à souhaiter que la politique familiale et le revenu minimum prennent en compte leur propre situation. Comme pour les adultes, trois groupes d'opinions se dégagent chez les jeunes de 18 à 30 ans selon les attentes qu'ils expriment vis-à-vis des interventions publiques en matière de protection sociale.

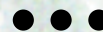
Katia JULIENNE, Murielle MONROSE
Ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Drees

L'opinion des jeunes adultes en matière de protection sociale en 2002

L'enquête barométrique réalisée par la Drees depuis 2000 (encadré 1) permet d'appréhender les opinions et attitudes des Français de 18 ans et plus sur des questions relatives à la santé, l'exclusion et la pauvreté, la famille, la retraite, la dépendance des personnes âgées, ainsi que sur la protection sociale dans son ensemble. L'étude présentée ici porte plus spécifiquement, pour l'année 2002, sur l'opinion des jeunes adultes, définis ici comme étant âgés de 18 à 30 ans sur l'ensemble des questions relatives à la protection sociale. Les opinions des jeunes âgés de 18 à 30 ans seront mises en regard de celles des adultes en distinguant, quand cela est pertinent, les opinions des jeunes de 18 à 24 ans de celles de leurs aînés immédiats âgés de 25 à 30 ans.

Les jeunes souhaitent davantage voir changer la société française

Les jeunes de moins de 25 ans sont plus nombreux que les adultes à vouloir « changer radicalement » la société française même si la majorité souhaite seulement la « réformer sur certains points tout en conservant l'essentiel » (tableau 1). Si près de 30 % d'entre eux prônent un changement radical, ils sont toutefois moins critiques que leurs aînés puisque 64 % des moins de 25 ans disent juger la société injuste contre 70 % des 31-44 ans, 75 % des 45-59 ans, et 73 % des 60 ans et plus.



T 01 quand vous pensez à la société française telle qu'elle existe aujourd'hui, avec laquelle des opinions suivantes êtes-vous le plus d'accord ?

	en %				
	Moins de 25 ans	25 à 30 ans	31 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus
Il faut radicalement changer la société française	29	22	26	25	24
Il faut réformer la société française sur certains points tout en conservant l'essentiel	65	73	70	72	69
Il faut conserver la société française en l'état	4	4	3	3	5
Ne sait pas	2	1	1	ε	2
TOTAL	100	100	100	100	100

ε = inférieur à 0,5%
Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

T 02 parmi les inégalités suivantes quelles sont celles qui sont les moins acceptables aujourd'hui dans la société française ?

	en %					
	Moins de 25 ans	25 - 30 ans	31 - 44 ans	45 - 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Inégalités de revenus	22	26	26	31	35	29
Inégalités de logement	16	19	21	18	15	18
Inégalités liées à l'héritage familial	5	5	4	4	2	4
Inégalités par rapport au type d'emploi	6	6	4	5	7	5
Inégalités dans les études scolaires	7	7	7	6	8	7
Inégalités d'accès aux soins	14	12	15	16	16	15
Inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi	5	6	6	6	7	6
Inégalités liées à l'origine ethnique	24	18	16	14	9	15
Ne sait pas	1	1	1	ε	1	1
TOTAL	100	100	100	100	100	100

ε = inférieur à 0,5%
Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

T 03 selon vous, en France, la solidarité c'est l'affaire avant tout... ?

	en %				
	Moins de 25 ans	25 à 30 ans	31 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus
Etat, collectivités territoriales	33	42	44	50	49
Individus, familles	44	42	41	38	35
Associations	14	10	9	7	6
Sécurité sociale	7	3	5	4	7
Ne sait pas	2	3	1	1	3
Total	100	100	100	100	100

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

T 04 à votre avis, l'assurance maladie devrait-elle bénéficier ... ?

	en %				
	Moins de 25 ans	25 à 30 ans	31 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus
Uniquement aux cotisants	18	17	15	18	22
Ceux sans moyens	12	9	7	7	7
Universels	69	73	77	74	70
Ne sait pas	1	1	1	1	1
TOTAL	100	100	100	100	100

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

T 05 à votre avis, les allocations chômage devraient-elles bénéficier ... ?

	en %				
	Moins de 25 ans	25 à 30 ans	31 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus
Uniquement aux cotisants	26	25	25	27	30
Ceux sans moyens	17	16	13	12	12
Universels	56	58	61	61	56
Ne sait pas	1	1	1	ε	2
TOTAL	100	100	100	100	100

ε = inférieur à 0,5%
Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

Pour appréhender les principaux enjeux assignés à la protection sociale, l'enquête permet d'identifier les préoccupations essentielles des répondants en les questionnant sur les inégalités qu'ils jugent les plus inacceptables à partir d'une liste prédéterminée (tableau 2). Les jeunes de moins de 25 ans déclarent avant tout inacceptables les inégalités liées à l'origine ethnique (24 %), aux revenus (22 %) et au logement (16 %). Pour la majorité des 25-30 ans, ce sont les inégalités liées aux revenus qui sont les moins acceptables. Les répondants de plus de 45 ans et plus, quant à eux, citent également les inégalités de revenus et de logement. Ils n'évoquent pas parmi leurs trois premières préoccupations l'origine ethnique mais l'accès aux soins, thème qui prend davantage d'importance avec l'âge.

Les jeunes privilégient le rôle de l'individu et de la famille

Pour les jeunes de moins de 25 ans, la solidarité devrait au premier chef être du ressort de l'individu et de la famille (44 %). Ils mentionnent avant tout la sphère privée, famille et associations (58 %), avant d'évoquer le rôle des pouvoirs publics (40 %) [tableau 3]. Cette répartition s'inverse avec l'âge, la part des pouvoirs publics (État, collectivités locales et Sécurité sociale) devenant prépondérante chez les plus de 30 ans. Cette tendance peut s'expliquer par le rôle majeur

E 1

L'enquête barométrique de la Drees

L'enquête barométrique de la Drees permet de mesurer les attitudes et les opinions des Français à l'égard de la santé, de la famille, de la protection sociale, de la pauvreté et de l'exclusion, des retraites, et de la dépendance des personnes âgées. Cette étude s'appuie sur une vague de questions posées en 2002 (trois vagues de 2000 à 2002), auprès d'un échantillon d'environ 4 000 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine. Il ne s'agit pas d'un panel dans la mesure où ce ne sont pas les mêmes personnes que l'on interroge d'une année à l'autre. Les personnes interrogées sont sélectionnées suivant la méthode des quotas par stratification selon le sexe, l'âge, la profession du chef de famille, la taille d'agglomération, la région, le niveau de diplôme et le statut actif / inactif. Il s'agit d'entretiens en face à face au domicile des personnes enquêtées, le mode de collecte est assisté par micro-ordinateur (système CAPI).

des parents en termes de solidarités familiales à l'égard des jeunes adultes et par le fait qu'ils peuvent leur servir d'intermédiaire pour l'accès aux droits sociaux.

Les jeunes ont par contre davantage confiance en l'Europe que les adultes et les plus âgés : alors que 67 % des moins de 25 ans et 61 % des 25-30 ans trouvent que l'Europe est plutôt une bonne chose pour la protection sociale, cette proportion diminue à 59 % pour les 31-44 ans, à 53 % pour les 45-59 ans et 52 % pour les 60 ans et plus. Sans doute faut-il aussi y déceler un effet de génération.

En termes d'accès aux droits, les répondants privilégient un accès universel plutôt que de limiter le bénéfice des prestations aux seuls cotisants ou au ciblage sur les personnes disposant de faibles ressources pour l'ensemble des risques avec par ordre décroissant la santé, la retraite, la famille puis le chômage (tableau 4).

Les jeunes de moins de 25 ans sont comme les plus âgés majoritairement favorables à un accès universel aux droits sociaux pour 60 % d'entre eux en moyenne quel que soit le risque considéré. Néanmoins, ils sont systématiquement plus favorables que leurs aînés au ciblage sur les personnes aux revenus les plus faibles (tableau 5).

En ce qui concerne le financement de la protection sociale, les jeunes sont un peu plus nombreux que les adultes plus âgés à juger « normal » qu'environ un quart du revenu national y soit consacré (63 % des moins de 30 ans, 59 % de l'ensemble des répondants) et un peu moins nombreux à juger cet effort insuffisant pour 18 % des moins de 25 ans, 19 % des 25-30 ans (contre 23 % de l'ensemble des répondants). Comme les adultes, les jeunes font très largement confiance aux pouvoirs publics (93 % des moins de 25 ans et 95 % des 25-30 ans) pour résoudre ou améliorer l'essentiel des problèmes de financement.

Parmi les réformes possibles présentées, les jeunes sont moins nombreux que les plus âgés à refuser d'envisager une diminution des prestations, avec en contrepartie la réduction des cotisations ou des impôts, même si cette tendance reste majoritaire en leur sein. Ainsi, que ce soit pour les retraites, l'assurance maladie ou le chômage, environ 40 % des jeunes de moins de 25 ans refusent la baisse simultanée des cotisations et des retraites contre plus de 50 % des 25-30 ans, ce ratio

augmentant avec l'âge. Environ 35 % des moins de 25 ans seraient en revanche prêts à l'accepter, les plus âgés étant au contraire plus nombreux à refuser cette option. Une part importante des moins de 25 ans ne se sent en outre pas concernée : 21 % pour les retraites, 18 % pour les allocations chômage, 15 % pour les allocations familiales et 11 % pour l'assurance maladie. Les jeunes de moins de 25 ans se sentent donc globalement moins concernés, et sont plus partagés que leurs aînés quant à une éventuelle baisse du niveau de la protection sociale.

De même, lorsqu'il est proposé une hausse des cotisations pour maintenir le niveau des prestations, les jeunes de moins de 25 ans se montrent plus partagés que le reste des répondants même si une légère majorité se dégage pour s'y opposer. Les jeunes sont à cet égard plus enclins à se déclarer favorables à une hausse des cotisations des entreprises pour financer la protection sociale, surtout les moins de 25 ans (43 % de ces derniers et 38 % des 25-30 ans) alors que les plus âgés privilégient d'abord le statu quo (42 % des 31-59 ans et 49 % des 60 ans et plus).

Enfin, même si 64 % des moins de 25 ans pensent qu'il est possible de réduire les dépenses de protection sociale en luttant contre le gaspillage, ils sont moins nombreux que les 25 ans et plus à privilégier cette piste : -8 points comparés aux 25-44 ans, et -10 points comparés aux 45 ans et plus.

Globalement, les jeunes apparaissent donc moins concernés par les questions ayant trait au financement de la protection sociale, lesquelles leur semblent abstraites, et se montrent de ce fait davantage partagés sur les options présentées. Ce constat est sans doute à rapprocher

du fait qu'une part significative des moins de 25 ans ne travaille pas et par conséquent ne participe pas au financement de la protection sociale. La césure avec leurs aînés s'opère ainsi très logiquement dès la tranche d'âge des 25-30 ans qui est au contraire majoritairement insérée sur le marché du travail.

Pauvreté et exclusion : les jeunes sont plus nombreux à associer pauvreté et insuffisance alimentaire et pensent davantage qu'il n'y a pas assez de travail pour tous

Comme l'ensemble des répondants, les jeunes pensent très majoritairement (82 % des moins de 25 ans et 83 % des 25-30 ans) que les pouvoirs publics peuvent résoudre ou améliorer « l'essentiel en ce qui concerne l'exclusion et la pauvreté ». Plus optimistes que les adultes, les jeunes ont non seulement davantage l'impression que la pauvreté et l'exclusion ont diminué entre 1997 et 2002 mais pensent aussi en plus grand nombre que cette tendance va se poursuivre.

48 % des jeunes de moins de 25 ans caractérisent la pauvreté ou l'exclusion d'abord comme le fait de ne pas manger à sa faim, puis par l'absence de logement (29 %) [tableau 6]. Ils sont ainsi plus nombreux que le reste de la population à associer pauvreté et insuffisance alimentaire alors que les personnes les plus directement concernées par la pauvreté, pour eux ou leurs proches, citent au contraire moins souvent ce problème et le caractérisent par le fait d'« être au RMI » ou d'« élever seul ses enfants avec de faibles ressources »¹.

Quant aux causes de la pauvreté et de l'exclusion, les jeunes de moins de

T 06 selon vous, être pauvre ou exclu aujourd'hui, c'est en premier lieu ... ?

	en %				
	Moins de 25 ans	25 à 30 ans	31 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus
Etre au chômage depuis 2 ans ou +	7	6	6	9	11
Ne pas avoir de logement	29	32	30	28	24
Etre au RMI	4	4	5	5	5
Ne pas manger à sa faim	48	45	45	43	43
Ne pas pouvoir se soigner	4	5	5	5	4
Elever seul ses enfants avec faibles ressources	4	5	5	4	6
Avoir une pension (invalidé, handicapé...)	1	1	1	1	2
Avoir un emploi précaire	2	1	1	2	2
Etre en temps partiel avec bas salaire	1	1	2	3	3
TOTAL	100	100	100	100	100

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

1. GRAMAIN Agnès, MOMIC Milan : « Opinion des Français sur la pauvreté et l'exclusion en 2002 », Travaux de l'ONPES, 2003-2004.

25 ans pensent, comme les autres mais de façon moins affirmée, qu'elles sont d'abord liées aux licenciements (77 %), puis au surendettement (71 %), mais ils sont un peu plus nombreux que le reste de la population à penser qu'il n'y a pas assez de travail pour tout le monde (54 %) [graphique 1].

À cet égard, 92 % des moins de 25 ans soutiennent l'existence du Revenu

minimum d'insertion (RMI) contre 85 % des plus de 30 ans. Ils souhaitent en outre à 81 % en voir le bénéfice étendu aux moins de 25 ans, donc à eux-mêmes, contre 71 % des 25-30 ans, 69 % de l'ensemble de la population y étant majoritairement favorable. En outre, si les Français sont globalement favorables à l'exigence de contrepartie pour les bénéficiaires du RMI ou de l'assurance chômage, les moins de 30 ans partagent

globalement cette opinion mais sont un peu plus nombreux à s'y opposer, qu'il s'agisse de formation ou de tâches d'intérêt général.

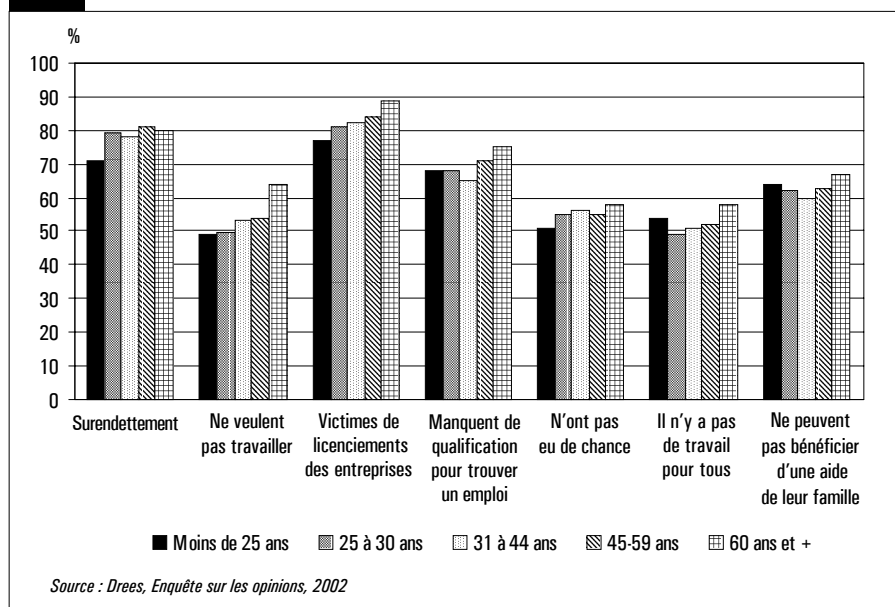
Retraites et dépendance : les jeunes plus optimistes que les autres quant à l'évolution de la situation des personnes âgées

Les personnes interrogées ici l'ont été entre mars et mai 2002, soit un an avant que la réforme des retraites de 2003 n'intervienne. Les anticipations des jeunes de moins de 25 ans concernant le niveau de vie des futurs retraités sont à cet égard moins pessimistes (54 %, soit une différence de 9 points) que celles de leurs aînés. De même, ils sont un peu plus nombreux à penser que la situation des retraités sera identique ou meilleure que celle de l'ensemble de la population alors que les plus de 25 ans, plus pessimistes, pensent qu'elle va se dégrader dans l'avenir (entre 53 et 55 %). Pour les plus jeunes, cette perception tient sans doute au fait qu'ils sont plus éloignés des préoccupations des retraités et du marché du travail, et qu'ils rencontrent eux-mêmes des problèmes d'insertion qu'ils jugent prioritaires.

Sur les réformes à mettre en œuvre, une majorité des moins de 30 ans (51 % des moins de 25 ans et 55 % des 25-30 ans) souhaite compléter le système actuel par une assurance ou une épargne privée, tandis que les plus de 30 ans préfèrent conserver le système actuel (tableau 7). Comme l'ensemble des répondants, les jeunes se divisent en trois groupes de taille équivalente, et privilégient tantôt l'allongement de la durée des cotisations, tantôt le recul de l'âge de la retraite et tantôt l'augmentation des cotisations salariales. Si les jeunes de moins de 25 ans souhaitent comme le reste de la population (73 %) que la pénibilité des conditions de travail soit prise en compte dans la fixation de l'âge de la retraite, ils sont moins nombreux à formuler cette demande qui s'amplifie chez les plus âgés (81 % des plus de 45 ans).

Quant à la dépendance, les deux tiers des 18-30 ans estiment qu'elle relève avant tout de la compétence des pouvoirs publics (État, collectivités locales et Sécurité sociale), cette proportion augmentant avec l'âge (tableau 8). La famille est ensuite la plus citée, pour 24 % des jeunes de moins de 25 ans et 21 % des 25-30 ans. Pour l'accès aux droits, les jeu-

G.01 raisons expliquant les situations d'exclusion ou de pauvreté



T.07 à l'avenir que faudrait-il faire en priorité en matière de retraites ?

	en %				
	Moins de 25 ans	25 à 30 ans	31 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus
Garder système actuel en réformant	41	39	50	53	53
Complément assurance ou épargne indiv.	51	55	44	43	43
Ne sait pas	8	6	6	4	4
TOTAL	100	100	100	100	100

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

T.08 selon vous, qui doit principalement prendre en charge les personnes âgées dépendantes ?

	en %				
	Moins de 25 ans	25 à 30 ans	31 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus
Etat	37	40	43	44	45
Collectivités locales	8	7	7	9	7
Associations	4	4	3	3	2
Familles des pers. concernées	18	16	14	12	13
Enfants des pers. concernées	6	5	5	5	6
Assurance maladie	8	6	10	11	13
Caisses retraites	14	13	13	11	11
Assurances	3	6	3	3	2
Ne sait pas	2	3	2	2	1
TOTAL	100	100	100	100	100

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

nes sont plus nombreux à privilégier une allocation versée à toutes les personnes dépendantes que les plus de 25 ans qui sont au moins 60 % à préférer un accès sous conditions de ressources. Comme pour l'ensemble des répondants, la création d'une cotisation spécifique pour financer les dépenses liées à la dépendance divise les jeunes adultes en deux groupes : ceux favorables à une obligation de cotiser (environ 60 %) et ceux plutôt enclins au volontariat. Dès lors, les jeunes sont aussi nombreux que le reste de la population (73%) à se déclarer prêts à épargner pour la dépendance.

Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus nombreux à vouloir que la politique familiale favorise leur autonomie

Comme les plus âgés, mais dans une moindre mesure, l'objectif prioritaire que les jeunes assignent à la politique familiale est la conciliation entre vie familiale et professionnelle (28 % des moins de 25 ans, environ 38 % des plus âgés) [tableau 9]. L'objectif cité en second par toutes les classes d'âge, mais surtout pour les 25-30 ans est de permettre aux familles de se loger. Enfin, ce sont les jeunes de moins de 25 ans qui déclarent le plus souvent vouloir que la politique familiale les rende plus autonomes (20 %) alors que cette proportion diminue ensuite, pour remonter vers 45 ans lorsque les répondants sont en âge d'être potentiellement concernés.

Comme l'ensemble des répondants, 36 % des jeunes de moins de 25 ans privilégient le ciblage des aides vers les familles aux revenus modestes, cette préférence étant cependant moins marquée qu'aux âges plus élevés (45 % pour les plus de 45 ans) [tableau 10]. Les jeunes sont aussi plus nombreux à privilégier la redistribution vers les familles nombreuses : c'est le cas de 20 % d'entre eux contre 13 à 17 % des plus de 25 ans. Quant aux modalités de l'aide à apporter aux familles, ils partagent l'opinion de leurs aînés, 46 % d'entre eux placent en tête les prestations familiales, 19 % les équipements collectifs et 18 % par les aménagements d'horaires.

En conclusion, si les moins de 25 ans se distinguent des 25-30 ans et des plus

âgés quant à leurs opinions sur la protection sociale, c'est moins leur âge qui paraît déterminant que leurs caractéristiques. En effet, les moins de 25 ans sont encore majoritairement des étudiants (48 %) et pour un tiers d'entre eux des actifs occupés (33 %). En revanche, les jeunes de 25 à 30 ans sont très majoritairement des actifs occupés (67 %), avec une minorité d'étudiants (7 %) et de chômeurs (8 %). En outre, près de 65 % des moins de 25 ans vivent chez leurs parents contre 17 % des 25-30 ans qui, pour la plupart, vivent en couple (78 % contre 34 % des moins de 25 ans). Dès lors, il est possible de supposer que c'est surtout leur situation au regard du marché du travail et de leur autonomie résidentielle qui influe sur les opinions formulées par les jeunes à l'égard de la protection sociale, qui ont ensuite tendance à rejoindre, sauf peut-être sur l'Europe, celle de leurs aînés.

Comme les adultes, les 18-30 ans ont des opinions relativement peu polarisées

Si les opinions des jeunes adultes ne se démarquent que partiellement de cel-

les des adultes, se structurent-elles de la même manière ou suivant des logiques différentes ? Une analyse des correspondances multiples (ACM) portant sur les opinions émises par les jeunes de 18 à 30 ans à l'égard d'une vingtaine de questions balayant tous les thèmes du questionnaire (pauvreté, politique familiale, retraite – dépendance, protection sociale), suivie d'une classification ascendante hiérarchique, a ainsi été effectuée pour aboutir à une typologie. Nous reprenons ici une méthodologie déjà utilisée par Michel Forsé et Maxime Parodi dans leur étude sur l'opinion des Français à l'égard de l'État-Providence² et nous l'appliquons à la sous-population des 18-30 ans.

Cette analyse des correspondances multiples fait apparaître, comme pour l'ensemble de la population, une polarisation relativement faible de l'opinion des jeunes adultes en matière de protection sociale. En effet, les deux premiers axes de l'analyse expliquent 9,2 % de l'inertie totale (contre 9,8 % en population générale). Cela signifie surtout que comme l'ensemble des enquêtés, les 18-30 ans n'ont pas défendu de ligne directrice au cours de l'entretien mais ont plutôt varié leurs opinions, sans doute se-

T 09 et selon vous, quel devrait être l'objectif de la politique familiale dans les prochaines années ?

	en %				
	Moins de 25 ans	25 à 30 ans	31 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus
Soutenir la natalité	13	9	9	11	11
Rapprocher le niveau de vie des familles avec enfants	11	9	11	11	9
Permettre aux familles de mieux se loger	24	29	26	22	22
Permettre une meilleure conciliation	28	37	39	38	38
Rendre les jeunes de + de 20 ans plus autonomes	20	12	12	16	15
Ne sait pas	4	4	3	2	5
TOTAL	100	100	100	100	100

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

T 10 selon vous, quelles sont les familles qu'il faut aider en priorité ?

	en %				
	Moins de 25 ans	25 à 30 ans	31 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus
Familles nombreuses	20	17	14	13	16
Familles dont les 2 parents travaillent et qui ont de jeunes enfants	8	11	12	9	10
Familles qui ont des enfants de plus de 20 ans à charge	8	6	7	10	7
Familles monoparentales	12	13	13	13	9
Familles aux revenus les plus modestes	36	39	42	44	46
Jeunes parents dès le 1er enfant	6	4	3	4	5
Toutes les familles	10	9	9	7	6
Ne sait pas	ε	1	ε	ε	1
TOTAL	100	100	100	100	100

ε = inférieur à 0,5%

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

2. Leurs résultats ont été publiés dans : « Un panorama des opinions à l'égard de l'État-Providence », Drees, Études et Résultats, n° 135, septembre 2001.

lon qu'ils se sentaient plus ou moins concernés par la question posée.

Le premier axe de l'analyse (horizontal sur le graphique 2) qui explique 4,7 % de l'inertie totale, met en évidence une opposition entre une vision plus interventionniste et une vision plus libérale en matière économique, nous reprenons ici la terminologie employée par Michel Forsé et Maxime Parodi³. À gauche du graphique, se situent les jeunes qui souhaitent que l'État soit plus présent. Ils estiment par exemple que le financement de la Sécurité sociale n'est pas suffisant,

que l'État pourrait y consacrer davantage d'argent. Ils sont aussi pour le monopole de la Sécurité sociale. À l'opposé (à droite du graphique), figurent ceux qui pensent que l'État est au contraire trop présent, qu'il consacre trop d'argent au financement de la Sécurité sociale et sont contre le monopole de cette institution.

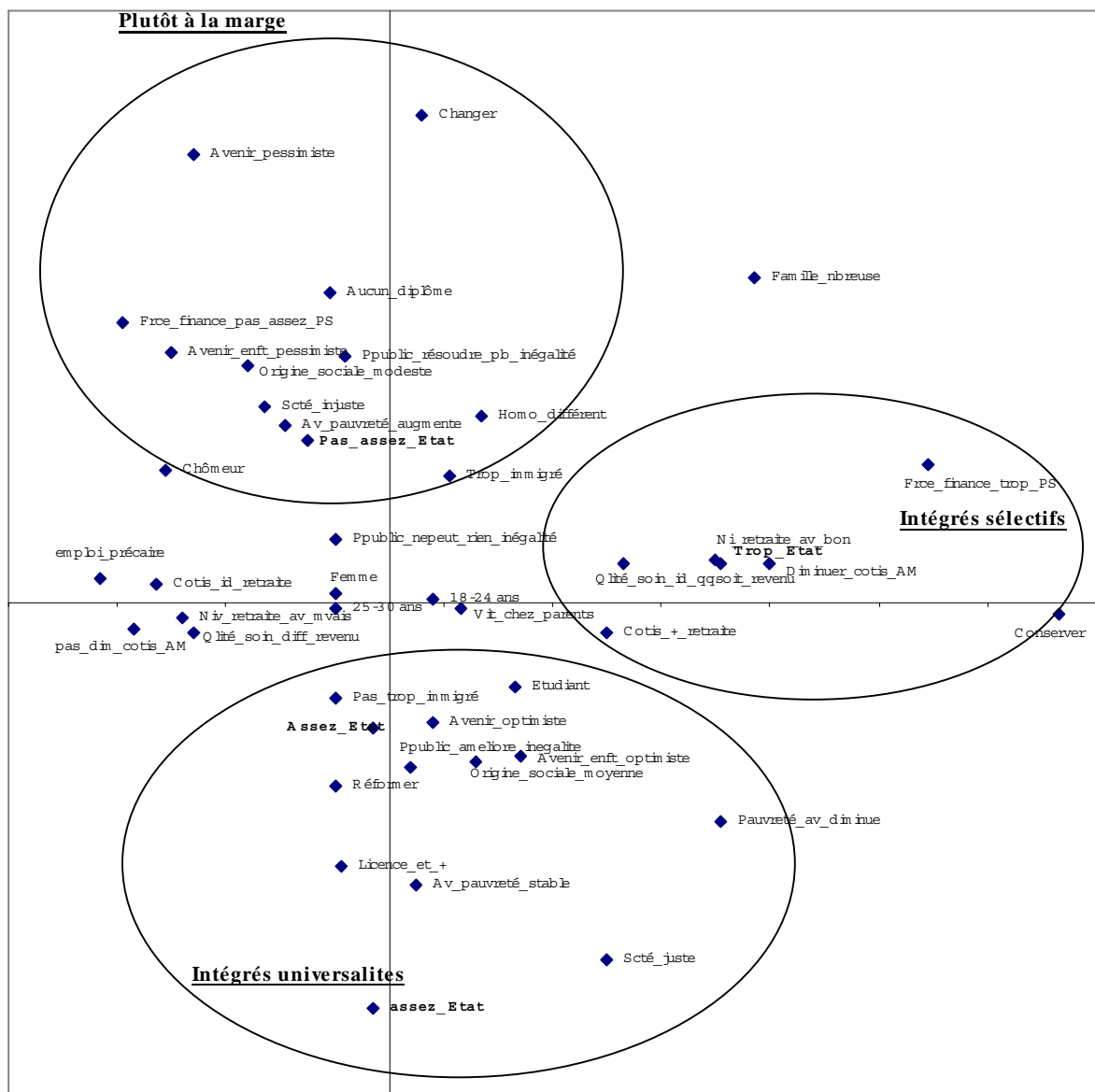
Le second axe de l'analyse (vertical sur le graphique), expliquant près de 4,5 % de l'inertie totale, fait apparaître une nette opposition entre les jeunes adultes qui trouvent la société juste (un tiers des 18-24 ans, 35 % des 25-30 ans et 26 %

de l'ensemble de la population) et les autres. Les premiers sont plutôt optimistes concernant leur avenir comme celui de leurs enfants. Ils considèrent ainsi que la pauvreté et l'exclusion vont diminuer ou se stabiliser dans les années à venir. C'est de ce côté que l'on retrouve la minorité (4 %) des 18-24 ans et des 25-30 ans qui affirment qu'il « faut conserver la société française en l'état » ; y figurent également les 65 % des jeunes de 18 à 24 ans et les 73 % des 25-30 ans partisans de réformes souples : selon eux, il « faut réformer la société sur certains points tout

G
02

extrait de l'analyse des correspondances multiples

6



Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

3. Op. cit., Drees, 2001.

en conservant l'essentiel ». Ces opinions sont partagées plutôt par des jeunes adultes percevant des revenus élevés, titulaires au minimum d'un diplôme de niveau Bac+3, occupant des professions libérales ou des professions intermédiaires.

À l'opposé sur ce deuxième axe, on retrouve les jeunes adultes qui considèrent la société comme injuste et ont une vision pessimiste de leur avenir et de celui de leurs enfants. Selon eux, la pauvreté et l'exclusion vont augmenter, et ils souhaitent plutôt des réformes radicales : (29 % des 18-24 ans et 22 % de 25-30 ans qui ont répondu vouloir « radicalement changer la société »). D'un point de vue socio-démographique, ce sont des jeunes (18-24 ans) peu ou pas diplômés, d'origine sociale modeste, chômeurs, Rmistes, ne vivant plus chez leurs parents, mais pas encore en couple.

Trois groupes d'opinions se dégagent...

Les trois groupes d'opinions qui se distinguent parmi les 18-30 ans correspondent à ceux décrits par Michel Forsé et Maxime Parodi pour l'ensemble de la population. Sur les 1 039 jeunes adultes de 18-30 ans enquêtés en 2002, 54 % appartiennent au premier groupe qui se situe plutôt dans le cadran sud du graphique, 26 % se situent dans le second groupe figurant sur le cadran nord-ouest du graphique et 20 % dans le troisième situé dans le cadran nord-est du graphique. Autrement dit, l'opinion des jeunes adultes se structure suivant la même logique que celle de l'ensemble de la population : le premier groupe s'apparente à celui nommé par M. Parodi et M. Forsé, « les intégrés universalistes », le second correspond aux « plutôt en marge », et enfin, le dernier est proche du groupe des « intégrés sélectifs ».

C'est en s'appuyant sur les concepts anglo-saxons d'*insiders* et d'*outsiders*, que M. Parodi et M. Forsé ont défini les trois groupes précédents. Les *insiders* (nommés ici les intégrés) s'estiment bien protégés par l'État-providence, tandis que les *outsiders* (ceux plutôt en marge) se sentent plutôt à la marge de ses bienfaits. Le deuxième axe de l'analyse des correspondances multiples rend bien compte de cette opposition. Ces auteurs distinguent par ailleurs les intégrés non-sélectifs ou universalistes, c'est-à-dire ceux qui sont satisfaits de la protection sociale actuelle et convaincus qu'elle

peut s'améliorer sans grand bouleversement, et les intégrés sélectifs qui expriment des doutes sur le système actuel et souhaitent mettre des conditions à la redistribution.

Les *intégrés universalistes* partisans du statu quo représentent plus de la moitié des 18-30 ans contre un quart de la population tous âges confondus (tableau 11). Les moins de 30 ans se situent par conséquent moins souvent que les adultes dans les groupes qui expriment des insatisfactions sur la protection sociale, ce qui n'était pas forcément attendu.

... qui se différencient par l'ampleur souhaitée de l'intervention publique en matière de protection sociale

Comme pour l'ensemble de la population française, ces trois groupes se structurent autour des modalités d'intervention de l'État en matière économique et sociale, mais aussi autour du budget consacré au financement de la protection

sociale (tableau 12). Ainsi, « les intégrés universalistes » sont proportionnellement plus nombreux à trouver que l'intervention de l'État en matière économique est satisfaisante. Par ailleurs, ils se distinguent des adultes du fait que, pour eux, la solidarité est avant tout une affaire individuelle ou familiale (tableau 13). De plus, ils sont plus sensibles que leurs aînés aux inégalités relatives à l'origine ethnique (tableau 14).

À l'autre extrémité, les jeunes « plutôt à la marge » souhaitent davantage d'interventions de l'État et sont plus nombreux à penser que « la France devrait consacrer davantage d'argent au financement de la protection sociale ». Dans cette optique, ils souhaitent une meilleure prise en charge des inégalités de revenus (tableau 14).

Les « intégrés sélectifs » trouvent quant à eux que l'État intervient trop dans ce domaine, privilégiant plus souvent l'idée que « la France finance trop la protection sociale ».

T.11 répartition dans les trois groupes des 18-30 ans et de la population générale

	en %			
	Intégrés universalistes	Intégrés sélectifs	Plutôt à la marge	Ensemble
Part parmi les 18 - 30 ans	54	26	20	100
Part en population générale	23	39	38	100

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

T.12 pensez-vous qu'il y a trop d'interventions en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut, ou pas assez ?

	en %				
	Intégrés universalistes	Intégrés sélectifs	Plutôt à la marge	18-30 ans	Population française
Trop	11	37	8	16	19
Pas assez	54	43	61	54	52
Ce qu'il faut	28	15	23	24	23
Ne sait pas	7	5	8	6	6
TOTAL	100	100	100	100	100

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

T.13 selon vous, en France, la solidarité c'est l'affaire de ...

	en %				
	Intégrés universalistes	Intégrés sélectifs	Plutôt à la marge	18-30 ans	Population française
Etat/ Collectivités locales	28	47	49	37	45
Individus/familles	52	26	37	43	39
Associations	13	14	8	12	8
Sécurité sociale	3	11	4	5	6
Ne sait pas	4	2	2	3	2
TOTAL	100	100	100	100	100

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

**T
14**

parmi les inégalités suivantes, quelles sont celles qui sont les moins acceptables aujourd'hui dans la société française ?

	en %				
	Intégrés universalistes	Intégrés sélectifs	Plutôt à la marge	18-30 ans	Population française
Inégalités de revenus	19	23	35	24	29
Inégalités de logement	14	30	16	18	18
Inégalités liées à l'héritage familial	1	13	5	4	4
Inégalités par rapport au type d'emploi	5	8	6	6	5
Inégalités dans les études scolaires	8	3	8	7	7
Inégalités d'accès aux soins	15	10	10	13	15
Inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi	6	4	7	5	6
Inégalités liées à l'origine ethnique	31	9	12	22	15
Ne sait pas	1	ε	1	1	1
TOTAL	100	100	100	100	100

ε = inférieur à 0,5%

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

... et qui regroupent des jeunes aux caractéristiques socio-démographiques différentes

Le groupe des « intégrés universalistes » est constitué à part égale de jeunes hommes et jeunes femmes vivant pour plus de la moitié d'entre eux en couple (tableau 10). Ce groupe se distingue des autres par une plus forte part d'actifs occupés, davantage de diplômés de l'enseignement supérieur, davantage de rémunérations plutôt élevées, davantage de jeunes occupant des professions libérales, et une majorité de jeunes issus de milieux sociaux moyens (tableaux 15,16).

À l'inverse, le groupe des « plutôt à la marge » est un peu plus souvent constitué de femmes, de jeunes âgés de 25 à 30 ans, un peu moins des deux tiers d'entre eux ne vivant plus chez leurs parents. On y retrouve davantage de chômeurs et d'inactifs (un tiers hors étudiants ou élèves). Quand ils travaillent, la moitié sont des employés. Ils sont aussi moins diplômés que le reste des 18-30 ans et perçoivent par conséquent des revenus souvent plus faibles (tableau 17). Enfin, 60 % d'entre eux sont issus de familles elles-mêmes modestes.

Les *intégrés sélectifs* partagent des caractéristiques communes avec le groupe des *intégrés universalistes* :

même répartition par âge, même niveau d'autonomie résidentielle, et de structure socioprofessionnelle des emplois occupés, davantage de diplômés et des salaires plus élevés que les jeunes *plutôt à la marge*. Ils se distinguent toutefois des autres groupes par une plus forte proportion d'hommes, mais aussi par une plus forte part d'étudiants (40 % contre un tiers pour les intégrés universalistes et 26 % pour les jeunes adultes plutôt à la marge). Cette typologie semble donc confirmer, que plutôt que leur âge, c'est avant tout la situation des jeunes adultes vis-à-vis de l'emploi qui semble déterminante quant à l'opinion qu'ils expriment sur la protection sociale. ●

**T
15**

situation vis-à-vis de l'emploi des trois groupes

	en %		
	Intégrés universalistes	Intégrés sélectifs	Plutôt à la marge
Actif occupé	49	44	42
Chômeur	6	4	11
Etudiant	33	40	26
Autre inactif	12	12	21
TOTAL	100	100	100

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

**T
16**

tranche de revenus mensuels nets du foyer

	en %		
	Intégrés universalistes	Intégrés sélectifs	Plutôt à la marge
Moins de 380 €	6	8	11
380 - 760 €	14	14	14
760 - 1140 €	22	24	22
1140 - 1910 €	30	27	32
1910 - 3810 €	22	24	18
3 810 € et +	6	3	3
TOTAL	100	100	100

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

**T
17**

niveau d'études des jeunes de 18 à 30 ans

	en %		
	Intégrés universalistes	Intégrés sélectifs	Plutôt à la marge
Aucun	7	8	12
CEP, BEPC, autres	11	12	11
CAP-BEP	24	23	29
BAC (général ou professionnel)	26	29	23
Diplôme de l'enseignement supérieur	32	28	25
TOTAL	100	100	100

Source : Drees, Enquête sur les opinions, 2002

Pour en savoir plus

METTE C., RALLE P. : « Enquête d'opinion relative à la pauvreté », in Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2000, la Documentation française.

FORSÉ M., PARODI M. : « Un panorama des opinions à l'égard de l'État-Providence », Études et Résultats, Drees, n° 135, septembre 2001.

ASSOUSL. : « Les opinions des Français au début 2000 en matière d'âge de départ à la retraite », Études et Résultats, Drees, n° 150, décembre 2001.

CAILLOT L., BOARINI R., Le Clainche C. : « Les opinions des Français en matière de retraites de 2000 à 2002 », Études et Résultats, Drees, n° 210, décembre 2002.

BOISSELOT P. : « Santé, famille, protection sociale, exclusion : les opinions des Français de 2000 à 2002 », Études et Résultats, Drees, n° 223, mars 2003.

FORSÉ M., PARODI M. : « Stabilité et évolutions des opinions à l'égard de l'État-Providence entre 2000 et 2002 », Drees, Études et Résultats, n° 273, novembre 2003.

METTE C. : « Les opinions des Français sur la dépendance des personnes âgées de 2000 à 2002 », Études et Résultats, Drees, n° 274, novembre 2003.